

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
 - Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
 - Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.
- Présidents d'Honneur à titre posthume :
- | | |
|------------------|----------------------------|
| Dr. Félix MOUMIE | Ruben UM NYOBE |
| Ernest OUANDIE | Afana OSSENDE |
| Abel KINGUE | Monseigneur Albert NDONGMO |

COMMUNIQUÉ de PRESSE de la LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME

L'Afrique veut-elle protéger les
génocidaires intouchables ?.....

**A l'exemple des criminels Omar EL BECHIR au Soudan,
Paul BIYA au Cameroun, Hissene HABRE au Tchad, Sassou
N'GUESSO au Congo, François BOZIZE en Centrafrique,
Paul KAGAME au Rwanda, Marc RAVALOMANANA à
Madagascar, Ould TAYA en Mauritanie, DOS SANTOS en
Angola, BEN ALI en Tunisie, Charles TAYLOR au Liberia,
Faure Gnassingbé EYADEMA au Togo, Jean Pierre BEMBA
en R.D.C., Omar BONGO au Gabon, génocidaire de la
« France – Afrique », à titre posthume, entre autres....**

**Il est urgent que l'Union Africaine organise ses jugements, sinon
récuser la Cour Pénale Internationale serait un déni de justice.**

**Les peuples victimes et les défenseurs des Droits de l'Homme doivent réagir
contre l'impunité nationale et internationale.**

**La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme se porte
partie civile pour la réparation due aux victimes.**

RAPPEL du communiqué du 07 mars 2009:

http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress250_0.pdf

Le 08 juillet 2009

SECRÉTARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE
Ernest OUANDIE
Abel KINGUE

Ruben UM NYOBE
Afana OSSENDE
Monseigneur Albert NDONGMO

COMMUNIQUÉ de PRESSE

La COUR PÉNALE INTERNATIONALE, QUELLE JUSTICE ?

La mascarade nébuleuse des Nations désunies du Conseil de Sécurité ou d'insécurité des puissances impérialistes colonialistes nostalgiques pilleuses des richesses africaines, en guerre génocidaire contre les peuples précarisés et soutenant les pouvoirs génocidaires sanguinaires en Afrique.

Quels Droits de l'Homme pour la paix dans le monde ?

Pour plus d'efficacité, il faudrait une Cour Pénale par continent naturel, c'est-à-dire, Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie.

***Pour en savoir plus : « Mémoire
d'Afrique » : <http://africa.smol.org>***

SECRÉTARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

La COUR PÉNALE INTERNATIONALE, QUELLE JUSTICE ?

La mascarade nébuleuse des Nations désunies du Conseil de Sécurité ou d'insécurité des puissances impérialistes colonialistes nostalgiques pilleuses des richesses africaines, en guerre génocidaire contre les peuples précarisés et soutenant les pouvoirs génocidaires sanguinaires en Afrique.

Quels Droits de l'Homme pour la paix dans le monde ?

Pour plus d'efficacité, il faudrait une Cour Pénale par continent naturel, c'est-à-dire, Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie.

Face à cette nébuleuse mascarade de justice soi-disant internationale, fonctionnant à la mesure des volontés des puissances coloniales nostalgiques d'Europe et des Etats Unis impérialistes, la position de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme demeure constante devant les peuples et devant l'histoire.

POUR EN SAVOIR PLUS :
« MÉMOIRE d'AFRIQUE » :
<http://africa.smol.org>

- 01) Plainte de la L.C.D.H. devant le Tribunal Pénal International contre le régime tortionnaire corrompu de Paul BIYA pour crime de génocide.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_03.pdf
- 02) Lettre de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relative à la Plainte de la LCDH contre le gouvernement tortionnaire de Mr Paul BIYA pour torture et génocide du 20 décembre 1995. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_31.pdf
- 03) Lettre de la LCDH à Mr le Président de la Commission Africaine de l'OUA des Droits des Peuples à Banjul – Gambie – Mars 1996. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_30.pdf
- 04) Lettre de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de l'O.U.A. relative à la Plainte de la LCDH contre le régime tortionnaire de Mr Paul BIYA 17 mai 1996. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_29.pdf
- 05) Lettre de la LCDH à Mr. Le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève concernant la Plainte de la LCDH contre le régime néocolonial génocidaire de Mr Paul BIYA au Cameroun du 28 août 1996.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_28.pdf
- 06) La Lettre de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme relative à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples déclarant recevable la Plainte de la LCDH, affiliée à la FIDH du 5 – 12 septembre 1996 - n°655-656.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_27.pdf
- 07) Lettre de la LCDH au Président du Tribunal Pénal International des Nations Unies à la Haye – Pays-Bas, dénonçant les crimes de génocide et traitements dégradants et inhumains du gouvernement Paul BIYA du 10 novembre 1998.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_22.pdf
- 08) Communication de la L.C.D.H. au séminaire des Nations Unies de Dakar et au 34^{ème} congrès de la FIDH de Casablanca (2000-2001)
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_05.pdf

- 09) Communiqué de presse aux Chefs d'Etat réunis au sommet France-Afrique à Yaoundé. Janvier 2001. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_06.pdf
- 10) Au secours de la Côte d'Ivoire recolonisée, pillée, divisée, sous tutelle des Nations Unies et administrée par les armées néocoloniales dites « LICORNE » ou « CASQUES BLEUS » nouvelle version, sous la conduite de KOFI ANNAN, comme ce fut le cas au Rwanda génocidé et actuellement le cas au Darfour endeuillé, incapable de désarmer une bande de mercenaires équipée par les puissances coloniales avec la complicité des gouvernements africains néocoloniaux corrompus. LES PEUPLES d'AFRIQUE DOIVENT VOIR CLAIR ET AGIR ! Le 02 mars 2005.
http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress73.pdf
- 11) Séminaire de l'U.I.D.H. sur la formation des formateurs en Droits de l'Homme. 1^{er} avril 2005 à Ouagadougou (Burkina Faso). La Cour Pénale Internationale et les Tribunaux ad'hoc d'Arusha à la lumière du Traité de Rome et des recommandations concernant les Tribunaux ad'hoc (Rwanda, Darfour, Liberia, Sierra Leone, Nigeria, Tchad, Cameroun, etc...). Contribution pédagogique à la méthode, la recherche, l'information, l'éducation, l'enseignement et la formation. Exposé du Professeur Kapet de BANA.
<http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh.part64.pdf>
- 12) En vue de l'arrestation du criminel Paul BIYA pour être jugé par le Tribunal Pénal International, à l'exemple de TAYLOR du Liberia, de Hissène HABRE du Tchad et de PATASSE de Centrafrique. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress139.pdf
- 13) Communiqué de presse du C.M.D.P. et appel à la vigilance concernant le 6^{ème} Sommet de l'Union Africaine à Khartoum (Soudan) du 23 au 26 janvier 2006. Quel avenir pour l'Union Africaine sans Président, faute de dirigeants intègres, la boucle étant bouclée. Le 26 janvier 2006. http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress112.pdf
- 14) Les criminels assassins Taylor du Liberia, Paul Biya du Cameroun, Hissène Habré du Tchad, Eyadema du Togo, Patassé de Centrafrique, même combat, même génocide contre les populations innocentes, même tribunal, même condamnation, mêmes réparations dues aux peuples victimes, la Ligue Camerounaise des droits de l'Homme, partie civile. Le 4 avril 2006. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress140.pdf
- 15) Appel d'urgence et solidarité avec la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme et les forces démocratiques citoyennes contre le pouvoir néocolonial sanguinaire corrompu d'IDRISS DEBY, laquais des puissances coloniales revanchardes nostalgiques criminelles. Le 23 avril 2006.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress142.pdf
- 16) Enfin, l'Histoire retiendra que le C.M.D.P. et la L.C.D.H. ont eu raison d'avoir invité et proposé, par un communiqué de presse daté du 26 janvier 2006, à l'Union Africaine, lors du 6^{ème} sommet de Khartoum (Soudan), du 23 au 26 janvier 2006, de créer un Comité de juristes africains pour juger Hissène HABRE et les autres Chefs d'Etat africains criminels assassins génocidaires tortionnaires sanguinaires. Le 24 mai 2006.
http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress125.pdf
- 17) Dossier de la L.C.D.H. à propos de la décision de l'Union Africaine à faire juger HISSENE HABRE par le Sénégal. « Comment punir les criminels génocidaires en Afrique ? ». Le 4 juillet 2006.(33 pages)
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress147.pdf
- 18) Appel d'urgence au secours du peuple camerounais, à l'exemple du Tchad, du Liberia, de Centrafrique et de la Mauritanie. Le 12 août 2008.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress226.pdf

19) Halte au génocide au CONGO ! Manifeste et plainte contre l'inertie, le refus, la complicité, la passivité des Casques Bleus du Conseil de Sécurité des Nations Unies, des forces de l'Union Européenne et de l'Union Africaine dans les conflits au Congo, au Tchad, en Centrafrique, au Polisario –sahraoui, en Somalie, en Erythrée, aux Comores, en Guinée Conakry, au Liberia, etc... Le 11 novembre 2008.

http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress221.pdf

20) L'affaire des génocidaires Hissene HABRE et PAUL BIYA et des autres bourreaux pour crimes d'assassinat contre l'Humanité devant le Tribunal International de l'Union Africaine au Sénégal. Le 27 novembre 2008.

http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress238.pdf

En conclusion, à quand le Tribunal International pour les bourreaux américains, russes, anglais, sanguinaires génocidaires qui massacrent les populations innocentes de Bosnie, d'Afghanistan, d'Irak, de Palestine, du Liban, entre autres...Georges Bush et Tony Blair sont les principaux bourreaux aux côtés de Omar El-Béehir, de Charles Taylor, de Saddam Hussein, entre autres...

Pour plus d'efficacité, il faudrait une Cour Pénale par continent naturel, c'est-à-dire, Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie.

Les peuples et l'histoire jugeront et la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, au service de la liberté et du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, partie civile, y veillera.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
Professeur Kapet de BANA,
Membre fondateur de l'Union Interafricaine
des Droits de l'Homme (U.I.D.H.),
Observateur de la Commission africaine des Droits
de l'homme de l'Union Africaine,

Le 07 mars 2009

- Destinataires

- Cour Pénale Internationale
- Cour africaine de justice
- Union Africaine
- Gouvernements africains
- Nations Unies
- UNESCO
- Gouvernements européens
- Gouvernement des Etats Unis d'Amérique
- Conseil de l'Europe
- Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies
- **Organisations de défense des Droits de l'Homme :**
 - Amnesty International
 - Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)
 - Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)
 - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)
 - Human Rights Watch (H.R.W.)
 - Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)
- Et autres intéressés.

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org